

# LE REVEST. LES-EAUX



30

mars - avril 1990

INFORMATIONS  
COMMUNALES



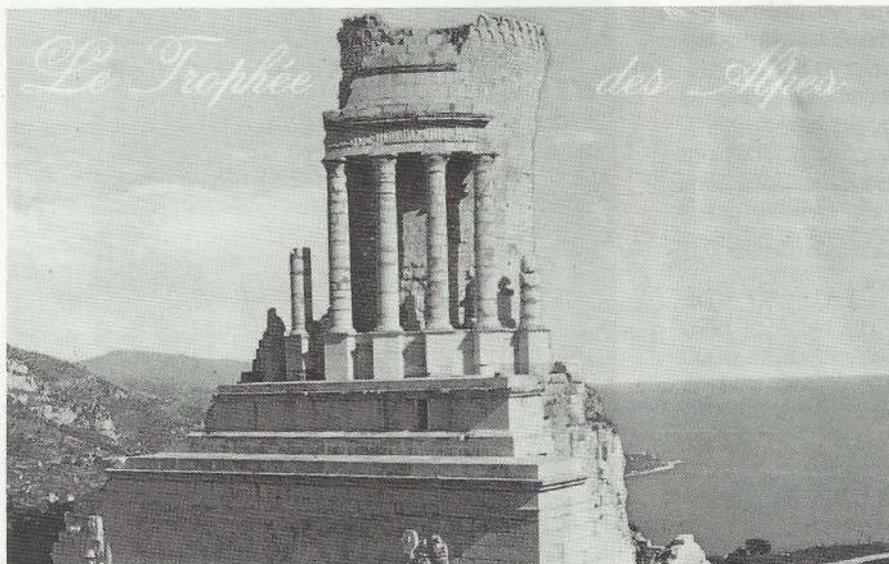
# CE SERA "LA MAISON DES COMONI"

Parmi les centaines de petits peuples qui, un jour, formèrent la Gaule, il en était un, Comoni ou Comani, peuplade tout autant que peuple, Ligure à l'origine puis mêlé de Celte, qui depuis le dixième siècle avant Jésus-Christ occupait le massif montagneux et boisé devenu "les Maures" et dont une tribu apprécia suffisamment l'endroit, où depuis bien longtemps déjà se dresse notre village, pour s'y installer, y vivre et devenir ainsi la plus ancienne origine de notre Commune.

Né cinquante ans avant le début de notre ère c'est STRABON, Historien et Géographe Grec mais aussi grand voyageur, qui fait découvrir cette peuplade alors Celto-Ligure des Comoni qui, en cette période de l'occupation romaine de la Gaule, vivait

EDITO

*Le Trophée de la Turbie, symbole de la domination romaine sur les peuples du sud-est de la Gaule*



ici et exploitait déjà une carrière sur les pentes d'une grande montagne, plus tard le Mont CAUME, pas très loin de "TELO-MARTIUS" le port si bien abrité qui ne s'appelait pas encore TOULON.

Notre ami TROFIMOFF, car comment parler de l'histoire du REVEST sans faire référence à celui qui l'a tellement étudiée et si bien racontée, nous a appris que les Comoni, même s'ils ne figurent pas sur le trophée élevé en hommage à l'Empereur AUGUSTE, en l'an IV avant Jésus-Christ, sur la Commune de La TURBIE au-dessus de MONACO dans les ALPES-MARITIMES pour commémorer la soumission des peuples ligures au peuple Romain, font partie de la liste des peuples vaincus.

Nous avons alors pensé que les premiers habitants du REVEST méritaient mieux qu'un nom sur une longue liste de vaincus et c'est pourquoi en séance de travail nous avons décidé, le 10 Avril 1990, que ce que nous nommons jusqu'ici salle polyvalente deviendra dès la prochaine réunion publique du Conseil Municipal "la Maison des Comoni".

**Charles VIDAL**

## DATE DES REUNIONS : 6 et 30 Mars

### PRINCIPALES DECISIONS :

- Acceptation du don d'une parcelle de terrain aux Oliviers.
- Demande du concours de la D.D.E. pour les travaux de renforcement des canalisations d'eau et du prolongement du réseau des eaux usées depuis la route du Général de GAULLE jusqu'à la Chapelle des Moulins pour désengorger la conduite du Hameau de Dardennes.
- Participations demandées aux exposants pour les diverses manifestations :
  - Foire aux plants : 150 au lieu de 120 Francs.
  - Foire artisanale : maintien de 300 Francs pour les stands extérieurs, 400 au lieu de 300 Francs pour les stands intérieurs.
  - Foire aux chiens : entrée des visiteurs fixée à 15 Francs.
  - Expositions (peinture, photo ou autres) : 25 % du produit des ventes avec un minimum à percevoir de 700 Francs par semaine.
- Madame CHENACHI est désignée "MADAME AFFAIRES EUROPEENNES" pour représenter les besoins de la Commune auprès du Syndicat Intercommunal de l'Aire Toulonnaise.
- Avis favorable donné à l'Association sportive de Parapente pour effectuer des vols depuis le Mont CAUME.
- IMPOTS LOCAUX - Le taux des 4 taxes locales étant maintenu, l'augmentation des impôts supportée par les contribuables ne dépassera pas 2,28 % (relèvement de l'assiette, par les Services des contributions). Les mêmes abattements sont reconduits.
- TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES - Les travaux imposés à l'usine d'incinération entraînant une augmentation de 40 % du prix du traitement des ordures ménagères appliqué par le SITTOMAT aux communes, le total de la taxe passe de 700000 à 770000 Francs. Cette augmentation globale de 10 % (probablement 8 % pour chaque contribuable) permet de faire face au supplément de dépense.
- PRIX DE VENTE DE L'EAU - La situation connue au cours du 2ème trimestre 1989 oblige pour faire face à la dépense imprévue d'achat d'eau à TOULON de majorer le prix de vente aux abonnés de 10 % à compter du 2ème trimestre 1990. Le prix de vente du mètre cube passera donc de 5,44 à 5,98 Francs. Des contrôles seront effectués en cours d'année pour déceler les "anomalies" qui pourraient exister sur le réseau.
- TARIFS ANNEXES DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT - A partir du 1er Avril 1990 le droit de prise d'eau passe de 2500 à 3000 Francs. Le droit de branchement à l'assainissement passe de 3500 à 3850 Francs pour les logements existants. Pour les logements neufs il passe de 3500 à 3850 Francs (du studio au F3) et de 4500 à 4950 Francs (à partir du F4).
- CAUTION POUR L'EMPRUNT réalisé par le

Centre de Loisirs et d'animation permanente en vue de l'achat d'un minibus (cadre de la prévention de la délinquance).

- AVENANTS AUX MARCHES DE TRAVAUX conclus pour la construction de la salle polyvalente entraînant un surcoût de 392.530 Francs auquel s'ajoute un marché de 165.760 Francs pour le carrelage de la grande salle.
- LANCEMENT DES APPELS D'OFFRES pour l'équipement de la salle polyvalente et choix d'une tribune télescopique de 214 places pour un prix TTC de 733.927 Francs.
- CONVENTION AVEC TOULON SUR L'ASSAINISSEMENT - Un compromis paraît avoir été trouvé ramenant à 25 % au lieu de 37,50 % la participation du REVEST aux travaux sur le réseau dans sa traversée de TOULON. De même la participation à l'entretien serait de 0,20 Franc pour la première année par mètre cube d'eau acheté, avec majoration de 0,20 par an jusqu'à atteindre 1 Franc. A partir de ce moment la participation serait actualisée. (la convention initiale prévoyait 1,20 Franc dès le départ).
- EMPLOI - SOLIDARITE - Accord pour signer le contrat avec l'Etat afin d'essayer de rendre service et dépanner quelques jeunes sans emploi ou des chômeurs plus âgés.
- LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE A DES TIERS - Le principe est admis mais les demandes devront être effectuées suffisamment à l'avance pour être incorporées au calendrier d'occupation. En revanche le Conseil, dans sa majorité, n'est pas d'accord pour l'instant pour louer le réfectoire communal (attenant à l'école primaire) dans le cas où il aurait été demandé par des habitants de la Commune pour des réunions familiales avec moins de monde et permettant ainsi de moindres frais de location. L'absence de sanitaires indépendants obligerait, en effet, à utiliser ceux du personnel et des Maîtres.

*Débroussaillage du chemin de la Gardane pour mieux découvrir notre commune.*



# que s'est-il PASSE ?



Belle affluence pour une foire aux plants arrosée.

## EN MARS

**Vendredi 2** - Vernissage de l'exposition du Peintre FOCCO - Galerie REMINISCENCE.

**Mardi 6** - Réunion de travail et réunion publique du Conseil Municipal.

**Mercredi 7** - Rencontre avec les représentants de la Mairie de TOULON, les dirigeants de la Société de pêche "Le Gardon" et les délégués du quartier des Camps pour essayer de résoudre la question du passage des voitures sur le chemin des Camps. Aucune solution n'a été trouvée pour l'instant.

**Judi 8** - Rencontre des candidats du deuxième Conseil Municipal des Jeunes. Elections.

**Samedi 10** - Dans le cadre de la semaine "Femmes Plurielles" intéressant les quatre Communes du Canton, conférence sur les "bugadières" par Monsieur Jean MEIFFRET, suivie d'une exposition "Les Femmes au travers des monnaies" présentée par Monsieur Armand LACROIX.

**Mercredi 14** - Commission extra-municipale "Environnement et qualité de vie". Etude sur le sentier botanique de randonnée.

**Judi 15** - Réunion des Associations de la Commune et de la Commission des fêtes pour une mise en place du calendrier des manifestations.

**Vendredi 16** - Assemblée générale du Syndicat d'Initiative.

**Dimanche 18** - Venue de la Société des Amis du Vieux TOULON en journée de travail avec repas du midi pris sur place.

**Lundi 19** - Participation à la séance Inaugurale du bicentenaire de la création des départements.

**Mardi 20** - Réunion de travail du Conseil Municipal - Réception du Directeur de la carrière devant s'ouvrir à EVENOS et souhaitant transiter par le REVEST.

**Judi 22** - Adjudication des travaux de renforcement du réseau d'eau et création d'une déviation par le CD 846 du réseau d'assainissement. Ouverture des plis et choix de l'entreprise adjudicataire.

**Vendredi 23** - Rencontre avec les représentants de la Mairie de TOULON pour étudier les modifications

proposées par le REVEST au projet de convention sur l'assainissement devant lier les deux Communes.  
- Réunion de travail du Conseil Municipal. Etude des budgets primitifs.

**Lundi 26** - Réunion à la Mairie du Syndicat Intercommunal de Tourris. Souhait d'extension à TOULON et au Conseil Général.

**Vendredi 30** - Réunion du Conseil Municipal. Vote des budgets primitifs (Commune - Eau et Assainissement).  
- Vernissage de l'exposition du Peintre Revestoï RABINO - Galerie REMINISCENCE.

**Samedi 31** - Conseil d'école - Ecole primaire.

## EN AVRIL

**Judi 5** - Conseil Municipal des Jeunes. Election de Gaël CAMUS, Maire.

**Samedi 7** - Conseil d'école des deux classes maternelles.

**Dimanche 8** - Concours de tir à l'arc organisé par le Club des Archers Revestoï.

**Lundi 9** - Etude d'une recherche d'eau avec les Ingénieurs de la Direction Départementale de l'Agriculture et des forêts.

**Mardi 10** - Etude du projet de la ZAC Notre Dame avec les Services de la Direction Départementale de l'Equipement.

**Mercredi 11** - Commission extra-municipale "Environnement et qualité de vie" : poursuite de l'étude de création du sentier botanique de randonnée.

**Judi 12** - Signature de l'acte de vente à la Commune de la propriété FRAISSE.

**Vendredi 13** - Permanence de Madame PIAT, Député de la circonscription. - Signature de la cession à la Commune d'une parcelle de terrain le long du parking, appartenant à la famille LAURE. - Etape des Jeunes participant au raid "SAC à DOS" avec repas du soir et hébergement.

**Samedi 14** - Parrainage Civil de l'enfant Rémi PERONY.

**Vendredi 20** - Vernissage de l'exposition du Peintre Revestoï Louis ARRIDE, à la Mairie.

**Dimanche 22** - Foire aux Plants.

**Lundi 23** - Inauguration par les nouveaux propriétaires de l'épicerie du "Grand Vallon" à la Ripelle - LE REVEST.

**Vendredi 27** - Ouverture des cours d'initiation à la numismatique.

**Samedi 28** - Marché aux puces organisé par les élèves du CM2 pour aider à leur voyage à PARIS.

**Dimanche 29** - Cérémonie du souvenir de la Déportation. - Assemblée générale du C.I.L. du BAS-REVEST.

# VOTE DES BUDGETS

## QUE REPRESENTE LE BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE ?

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT EQUILIBREE A 11.192.283 FRANCS

Dépenses		Recettes	
- Denrées et fournitures	821.500	- Produits de l'exploitation	1 164.400
- Frais de personnel	3 724.161	- Produits domaniaux	2 630.637
- Impôts et taxes	15.695	- Recouvrements et participations	437.691
- Travaux d'entretien	1 500.951	- Dotation globale de fonctionnement	2 154.041
- Participations à Syndicats	1 502.090	- Impôts Indirects	341.892
- Subventions versées	956.969	- Forfait sur pylônes électriques	148.920
- Gestion générale	660.782	- Contributions Directes	4 314.702
- Frais financiers	439.513		
- Virement sur l'investissement	1 570.622		
A noter :		A noter :	
- Les frais de personnel seront complétés par 550.000 Francs au Budget supplémentaire		- La vente des pierres (2.478.451) dans les produits domaniaux.	
- Les frais financiers représentent l'intérêt des emprunts figurant dans les annuités de remboursement.		- Les 4 taxes locales (3.721.328) dans les contributions directes.	

LA SECTION D'INVESTISSEMENT EQUILIBREE A 4.675.218 FRANCS

Dépenses		Recettes	
- Achat d'un véhicule et aménagement d'un second	74.359	- Fonds de compensation de la T.V.A.	291.986
- Frais financiers	543.963	- Taxe locale d'équipement	58.000
- Travaux de voirie	1 247.291	- Subventions pour équipements de la salle	920.000
- Achat propriété FRAISSE	600.000	- Annuités de subventions pour la salle	152.110
- Achat collection de monnaies (2ème année)	38.400	- Subventions diverses	482.500
- Plaques Nom des rues, matériel d'éclairage et aménagements	23.000	- Emprunts 5% consenti hors quota (pour salle et propriété FRAISSE)	700.000
- Mobilier pour accueil et 3ème âge	15.693	- Emprunt à court terme pour travaux de voirie	500.000
- Matériel pour voirie et entretien	42.000	- Virement du fonctionnement	1 570.622
- Achat d'une porte de garage	6.681	A noter :	
- Achat et travaux pour les 3 écoles	99.160	- Les frais financiers représentent le capital des emprunts remboursé dans les annuités.	
- Matériel pour la cuisine	64.571	- Dans le matériel pour la cuisine figure la mise en place d'une "chaîne froid" rendue obligatoire pour le portage des repas à domicile.	
- Equipement de la salle polyvalente	1 780.000	- Dans achats et travaux pour les écoles il est prévu une piscine à la maternelle du hameau.	
- Branchements eau et EDF	85.200		
- Installation d'alarmes	55.000		

En plus des subventions pour l'équipement de la salle qui sont inscrites au budget, le Conseil Régional s'est engagé à verser 700 000 Francs en deux ans qui permettront le remboursement de l'emprunt à court terme prévu pour les travaux de voirie. Au total des subventions d'équipement de la salle (Conseil Général : 600 000 - Ministère des Affaires Culturelles : 150.000 - Conseil Régional : 170.000, soit les 920.000 Francs figurant au budget) l'ajout des 700 000 Francs à venir porte à 1 620.000 Francs l'ensemble des subventions perçues pour une dépense de 1 780.000 Francs ce qui est particulièrement intéressant.

### 956.969 FRANCS DE SUBVENTIONS SERVIES PAR LA COMMUNE

- Comité des Fêtes : 122.000 - Fonctionnement de la salle polyvalente : 300.000 - Classes d'études du C.E.S. : 5.000 - Association sportive C.E.S. George SAND : 2.200 - Classe de neige des enfants scolarisés à TOULON : 10.000 - Coopératives scolaires LE REVEST (80 Francs par enfant) : 17.600 - Sorties des 3 écoles : 89.000 - Club Informatique : 3.500 - Société des écoles laïques : 1.640 - Comité des oeuvres sociales du Personnel : 162.000 - Aide à PATRAHAITESTI : 10.000 - Enfance et Partage : 1.000 - ESCRM : 21.000 - Centre de loisirs Le REVEST (prévention délinquance) : 64.000 - Séjour de ski des jeunes (prévention délinquance) : 52.500 - Atelier-Théâtre : 18.000 - Syndicat d'Initiative : 3.500 - Eclaireurs de France : 310 - Amicale des chasseurs : 2.850 - S.P.A. : 780 - Comité d'Education de la santé : 420 - Asile BARTHELON : 400 - Ligue contre le cancer : 830 - Comité anti-alcoolique : 310 - C.I.L. Dardennes-Ubac : 210 - C.I.L. du Bas REVEST : 410 - Société de pêche "Le Gardon" : 1.220 - Anciens Combattants : 515 - Union Bucco-dentaire : 2.500 - Les amis du Vieux REVEST : 1.550 - Concours de la Résistance : 500 - APORIE : 2.500 - Prévention routière : 600 - Numismatique : 23.000 - Centre local d'action sociale : 3.500 - Participation à édition de cartes postales de la Commune : 15.000 - Fonds libres : 6.624.

# QUE REPRESENTE LE BUDGET DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT ?

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT est équilibrée à 1.994.943 FRANCS

Dépenses		Recettes	
- Achat d'eau	1 011.006	- Vente d'eau	1 305.385
- Frais de personnel	278.100	- Taxe d'assainissement	245.560
- Fournitures	40.000	- Encasse pour Tiers (Agence du Bassin)	131.798
- Plans du réseau (établissement)	98.059	- Abonnements	202.500
- Participations à Syndicats	243.402	- Droits de prise	50.500
- Frais de gestion	10.000	- Subvention pour étude et plans	59.200
- Frais Financiers	149.310	A noter :	
- Amortissement (matériel et réseaux)	155.066	- Achat et vente d'eau seront complétés, si besoin, au Budget Supplémentaire.	
- Pertes Irrécouvrables (Impayés)	10.000		

LA SECTION D'INVESTISSEMENT EST EQUILIBREE A 658.138 FRANCS

Dépenses		Recettes	
- Frais Financiers	378.601	- Participations	155.744
- Achat de compteurs	30.000	- Amortissement (matériel et réseaux)	155.066
- Protection des sources	69.121	- Fonds de compensation T.V.A.	89.328
- Honoraires D.D.E.	142.335	- Subvention pour travaux	198.000
- Travaux ou achats urgents	38.081	- Prêt sans intérêt (10 ans)	60.000

A noter :

- La subvention et le prêt sans intérêt sont servis par l'Agence du Bassin pour les travaux d'assainissement

## TRAVAUX REALISES DANS LA COMMUNE

### Par les entreprises

- Achèvement des travaux de la salle polyvalente et des abords
- Démarrage du nettoyage de chemins piétonniers (chemin de la Gardanne)

### Par le personnel communal

- Suite et fin des travaux dans les vestiaires du tennis
- Fabrication de 20 tables pour les manifestations (aïoli,...)
- Suite et fin de la rénovation de la sacristie de l'église
- Réfection complète des branchements d'eau, chemin des institutrices
- Reprise du branchement Parise
- Remplacement du tuyau d'alimentation Pianfetti (40m)
- Réparation du chauffage du local de l'E.S.C.R.M
- Réparation du plancher plein-air de la Tour
- Peinture de grilles devant la mairie
- Branchement d'eau Gensac, Avenue De Lattre de Tassigny
- Enduits sur un mur de clôture, chemin de Fontanieu
- Nettoyage de la pinède de l'école, des ronds-points de la Ripelle et du Hameau, du cimetière, du chemin du Val d'Ardène, du jardin de la Tour.

## A R R E T E

ARRETE EN DATE DU 5 AVRIL 1990  
RELATIF A L'OBLIGATION DE DEBROUSSAILLER  
DANS LE DEPARTEMENT DU VAR

Le Préfet du VAR,  
Chevalier de la Légion d'Honneur,  
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le Code Forestier et notamment ses articles L 322-1 et R 322.1, Vu le Classement de l'ensemble des bois et forêts du Var au titre de l'article L 321.1 du Code Forestier,

Sur proposition du Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt,

### ARRETE

ARTICLE 1. - Le débroussaillage et le maintien en état débroussaillé sur un rayon de 50 mètres autour des habitations, des dépendances des chantiers, des ateliers et des usines sont obligatoires et à la charge du propriétaire des installations susvisées ou de ses ayants-droit.

ARTICLE 2. - Dans le cas des habitations, l'obligation visée à l'article 1 est effective y compris sur fonds voisin, les frais restant à la charge du propriétaire de l'habitation ou de ses ayants-droit.

ARTICLE 3. - En cas de non exécution des travaux précités, il sera pourvu au débroussaillage d'office par les soins de l'administration et aux frais du propriétaire dans un délai de deux mois à compter de la date de mise en demeure faite au propriétaire.

ARTICLE 4. - Le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs et affiché par le soin des Maires.

LE PREFET  
Henri HUGUES

Par ailleurs, dans une lettre du 5 avril 1990 adressée aux Maires, le Préfet rappelle que le débroussaillage est obligatoire, aussi, sur l'assiette des terrains (construits ou non) portés en zone urbaine ainsi que sur l'assiette des terrains de ZAC, de lotissements, d'associations foncières urbaines, de camping et de caravaning. Travaux à la charge du propriétaire.

# Place aux jeunes

## SAC AU DOS POUR GAËL CAMUS

C'est avec joie et inquiétude que les jeunes conviés à participer à l'opération S.A.C Ados, se sont rendus à la réception d'ouverture de ce périple varois.

Durant ces dix jours, nous avons participé à diverses activités sportives : tout d'abord, de la plongée sous-marine, de la marche sous une pluie glaciale, du V.T.T. à travers les hauts de Cadenière, du cheval, du canoë-Kayak sur l'Argens, du 4x4 dans les sentiers forestiers des Maures, un parcours de 40 kms à pied dans la garrigue de l'Esterel, de la voile et du saut en parachute.

Ce camp itinérant nous a permis de découvrir des sites merveilleux dans notre département.

Nous avons été chaleureusement accueillis dans tous les villages que nous avons traversés et encadrés par une super-équipe de moniteurs et de commandos-marins. J'ai été très heureux de participer à cette randonnée qui restera dans mon souvenir une expérience formidable. Gaël CAMUS



Les représentants juniors des communes varoises derrière Gaël CAMUS

## CONSEIL DES JEUNES

### 2ème édition

En mars a eu lieu le renouvellement du conseil des jeunes qui avait été élu pour la première fois l'an dernier. Le nouveau conseil est composé comme suit :

Gaël	CAMUS	16 ans 1/2	en 3ème
Sébastien	CARRELI	13 ans	en 5ème
Angélique	CERNA	14 ans	en 4ème
Virginie	CHAFFARD	13 ans 1/2	en 4ème
Nelly	CHAIX	12 ans	en 6ème
Marc	GIGNOUX	12 ans 1/2	en 5ème
Séverine	GILLOT	13 ans	en 5ème
David	MARTIN	13 ans	en 6ème
Sylvain	MARTIN	11 ans	en CM1
Fabrice	NAVA	11 ans 1/2	en 6ème
Sophie	PADERNO	12 ans	en 5ème
Thomas	PADERNO	15 ans	en 3ème
Maxime	PIGONI	12 ans	en 6ème
Caroline	REGNAUD	12 ans	en 6ème
Sébastien	SPOLTI	16 ans	en 3ème

Lors de la première réunion du 5 avril 1990, Gaël CAMUS a été élu Maire, Caroline REGNAUD son 1er adjoint, Thomas PADERNO 2ème adjoint, Angélique CERNA 3ème adjoint et Maxime PIGONI 4ème adjoint. Les réunions plénières auront lieu le 1er jeudi du mois à 18 heures, le travail se répartira en 4 commissions dont "Environnement et Culture" et "Relations avec les écoles".

Le Docteur VIDAL, Maire de la commune, a souhaité un bon travail à ces jeunes élus et a félicité Thomas PADERNO et toute l'équipe de l'an dernier qui avait courageusement "essuyé les plâtres".

## DES TOUT-PETITS SI DEGOURDIS

(classe de découverte de la maternelle du Hameau)  
Ils sont sur le point de départ pour une nouvelle aventure à vivre dans la vallée de l'Ubaye à 300 kms de chez eux, dans le cadre des classes de découverte. Découvrir le monde a toujours fait partie du rêve humain. Commencer à réaliser ce rêve dès la maternelle ne peut que provoquer des comportements de curiosité, d'ouverture, d'adaptation, d'analyse des situations ; cette sensibilisation les aidera certainement à être prêts du mieux possible pour aborder les problèmes futurs, scolaires et de la vie en général.

Le séjour dans ce cadre nouveau a comblé les espérances des adultes et des enfants. Les objectifs ont été atteints et au centre de Plan-La-Croix, ils ne sont pas prêts d'oublier le passage de ces "tout-petits si dégourdis" (car la maison fonctionnait pour la première fois avec des maternelles).



Grand déballage place de la Libération

## UNE FOIRE AUX PUCES ... CAPITALE

C'était le samedi 28 avril dans l'après-midi, au centre du Village, le marché aux puces des élèves du CM2 qui souhaitent retirer quelque bénéfice au profit de leur voyage de 2 jours à Paris en mai. Au programme : La Villette, Versailles et une nuit en auberge de jeunesse.

Tout cela méritait bien d'être aidé par les Revestois qui ont pu "chiner" dans un lieu inhabituel et, en outre, déguster de délicieuses crêpes !



## ETAT-CIVIL

### Naissances

Nous offrons tous nos voeux à :

Florent PITTORINO

né le 22 Avril

### Mariages

Nous souhaitons beaucoup de bonheur à :

Nathalie GAUTHIER et Alain BONY  
Catherine MOUTTET et Alain ALBERTINI  
Sandrine MARECHAL et Jean-Christophe TOMAS  
Fabienne MATTIO et David LARRIERE  
Jennifer BELTRAND et Valéry FELLER

mariés le 7 Mars  
mariés le 24 Mars  
mariés le 31 Mars  
mariés le 28 Avril  
mariés à TRAPPES (YVELINES)

Fabienne MATTIO est la fille de notre ami Daniel MATTIO, conseiller municipal, que nous assurons de notre sympathie.

### Décès

Nous partageons la peine des familles de :

Marie VIDAL Veuve LEMAIRE  
Marie-Madeleine LAFONT Veuve BONNEFOY  
Marie JEAN Veuve LE SAGE

décédée le 13 Mars  
décédée le 7 Avril  
décédée le 17 Avril

Nous assurons Michel BONNEFOY, conseiller municipal, de notre amitié à l'occasion de la disparition de sa Grand-Mère qui a été quelques temps la doyenne de notre commune. Elle venait, en effet, de fêter ses 96 ans dans la maison de Madame NORMAND.

# Place aux jeunes

## SAC AU DOS POUR GAËL CAMUS

C'est avec joie et inquiétude que les jeunes conviés à participer à l'opération S.A.C Ados, se sont rendus à la réception d'ouverture de ce périple varois.

Durant ces dix jours, nous avons participé à diverses activités sportives : tout d'abord, de la plongée sous-marine, de la marche sous une pluie glaciale, du V.T.T. à travers les hauts de Cadenière, du cheval, du canoë-Kayak sur l'Argens, du 4x4 dans les sentiers forestiers des Maures, un parcours de 40 kms à pied dans la garrigue de l'Esterel, de la voile et du saut en parachute.

Ce camp itinérant nous a permis de découvrir des sites merveilleux dans notre département.

Nous avons été chaleureusement accueillis dans tous les villages que nous avons traversés et encadrés par une super-équipe de moniteurs et de commandos-marins. J'ai été très heureux de participer à cette randonnée qui restera dans mon souvenir une expérience formidable. Gaël CAMUS



Les représentants juniors des communes varoises derrière Gaël CAMUS

## CONSEIL DES JEUNES

### 2ème édition

En mars a eu lieu le renouvellement du conseil des Jeunes qui avait été élu pour la première fois l'an dernier. Le nouveau conseil est composé comme suit :

Gaël	CAMUS	16 ans 1/2	en 3ème
Sébastien	CARRELI	13 ans	en 5ème
Angélique	CERNA	14 ans	en 4ème
Virginie	CHAFFARD	13 ans 1/2	en 4ème
Nelly	CHAIX	12 ans	en 6ème
Marc	GIGNOUX	12 ans 1/2	en 5ème
Séverine	GILLOT	13 ans	en 5ème
David	MARTIN	13 ans	en 6ème
Sylvain	MARTIN	11 ans	en CM1
Fabrice	NAVA	11 ans 1/2	en 6ème
Sophie	PADERNO	12 ans	en 5ème
Thomas	PADERNO	15 ans	en 3ème
Maxime	PIGONI	12 ans	en 6ème
Caroline	REGNAUD	12 ans	en 6ème
Sébastien	SPOLTI	16 ans	en 3ème

Lors de la première réunion du 5 avril 1990, Gaël CAMUS a été élu Maire, Caroline REGNAUD son 1er adjoint, Thomas PADERNO 2ème adjoint, Angélique CERNA 3ème adjoint et Maxime PIGONI 4ème adjoint. Les réunions plénières auront lieu le 1er jeudi du mois à 18 heures, le travail se répartira en 4 commissions dont "Environnement et Culture" et "Relations avec les écoles".

Le Docteur VIDAL, Maire de la commune, a souhaité un bon travail à ces jeunes élus et a félicité Thomas PADERNO et toute l'équipe de l'an dernier qui avait courageusement "essuyé les plâtres".

## DES TOUT-PETITS SI DEGOURDIS

(classe de découverte de la maternelle du Hameau)

Ils sont sur le point de départ pour une nouvelle aventure à vivre dans la vallée de l'Ubaye à 300 kms de chez eux, dans le cadre des classes de découverte. Découvrir le monde a toujours fait partie du rêve humain. Commencer à réaliser ce rêve dès la maternelle ne peut que provoquer des comportements de curiosité, d'ouverture, d'adaptation, d'analyse des situations ; cette sensibilisation les aidera certainement à être prêts du mieux possible pour aborder les problèmes futurs, scolaires et de la vie en général.

Le séjour dans ce cadre nouveau a comblé les espérances des adultes et des enfants. Les objectifs ont été atteints et au centre de Plan-La-Croix, ils ne sont pas prêts d'oublier le passage de ces "tout-petits si dégourdis" (car la maison fonctionnait pour la première fois avec des maternelles).



Grand déballage place de la Libération

## UNE FOIRE AUX PUCES ... CAPITALE

C'était le samedi 28 avril dans l'après-midi, au centre du Village, le marché aux puces des élèves du CM2 qui souhaitaient retirer quelque bénéfice au profit de leur voyage de 2 jours à Paris en mai. Au programme : La Villette, Versailles et une nuit en auberge de jeunesse.

Tout cela méritait bien d'être aidé par les Revestoïsiens qui ont pu "chiner" dans un lieu inhabituel et, en outre, déguster de délicieuses crêpes !



## ETAT-CIVIL

### Naissances

Nous offrons tous nos vœux à :

Florent PITTORINO

né le 22 Avril

### Mariages

Nous souhaitons beaucoup de bonheur à :

Nathalie GAUTHIER et Alain BONY  
Catherine MOUTTET et Alain ALBERTINI  
Sandrine MARECHAL et Jean-Christophe TOMAS  
Fabienne MATTIO et David LARRIERE  
Jennifer BELTRAND et Valéry FELLER

mariés le 7 Mars  
mariés le 24 Mars  
mariés le 31 Mars  
mariés le 28 Avril  
mariés à TRAPPES (YVELINES)

Fabienne MATTIO est la fille de notre ami Daniel MATTIO, conseiller municipal, que nous assurons de notre sympathie.

### Décès

Nous partageons la peine des familles de :

Marie VIDAL Veuve LEMAIRE  
Marie-Madeleine LAFONT Veuve BONNEFOY  
Marie JEAN Veuve LE SAGE

décédée le 13 Mars  
décédée le 7 Avril  
décédée le 17 Avril

Nous assurons Michel BONNEFOY, conseiller municipal, de notre amitié à l'occasion de la disparition de sa Grand-Mère qui a été quelques temps la doyenne de notre commune. Elle venait, en effet, de fêter ses 96 ans dans la maison de Madame NORMAND.

## LES REVESTOIS SE SONT COMPTES

Depuis le 5 mars et jusqu'au 5 avril, dix agents recenseurs ont sillonné la commune pour collecter les renseignements nécessaires aux Services de l'I.N.S.E.E. pour l'établissement de statistiques sur la population et l'habitat.

Dans l'ensemble, ce 32ème recensement s'est bien déroulé pour notre commune, et mis à part un ou deux récalcitrants, tout le monde a été recensé.

Les résultats définitifs seront connus dans quelques mois, mais on peut estimer que la population communale est de 2 750 à 2 850 habitants. En effet, il faut ajouter toutes les personnes qui, pour cause d'hospitalisation, de pensionnat, de Service National ou de voyage d'affaire ou d'agrément, étaient absentes pendant la période concernée.

Les agents recenseurs se sont donnés beaucoup de mal pour effectuer dans le temps défini cette collecte, car notre commune comporte beaucoup de ménages dont les deux conjoints travaillent et ne rentrent que le soir. Quand il n'a pas fallu parfois attendre le week-end pour les trouver à leur domicile...

Merci à tous, d'avoir facilité leur travail, merci à ces agents, d'avoir effectué ce recensement dans les temps impartis.

## LA MORT D'UN PRETRE

Né en 1904, ordonné Prêtre en 1932, Curé de BARJOLS, La CROIX VALMER, le Plan du CASTELLET, le père PEYROL fit construire Notre Dame des Routes où il termina son sacerdoce. Pendant la guerre il transforma les extraits de baptême des Juifs recherchés par les Allemands, fournit de faux papiers aux Résistants et Réfractaires du S.T.O aidé par le Maire du CASTELLET. Au moment du sabordage de la flotte, il permit à de nombreux marins de rejoindre leur famille, leur évitant l'internement. Il n'hésita jamais à courir les plus grands risques pour aider la Résistance. Au moment de ses obsèques une plaque fut déposée sur sa tombe par l'Association des Réfractaires et Maquisards de FRANCE en présence du drapeau des Anciens Combattants du REVEST.

Erudit, aimé et respecté par tous, il était Membre de l'Académie du VAR qui lui rendit un hommage solennel au cours de sa séance du 14 mars, hommage prononcé aussi en Provençal, cette langue qu'il affectionnait particulièrement et que la Reine d'ARLES, présente à cette cérémonie, sut si bien faire chanter.

Le Père PEYROL mourut simplement comme il avait vécu. Modeste mais grand et vrai Résistant. Il était bon de faire connaître aux jeunes "ce symbole d'une valeur réelle à l'échelle humaine" ainsi que le rappelle notre concitoyenne et amie, Andrée LACROIX, déléguée cantonale de l' A.R.M.F.



## LE SOUVENIR D'AUSCHWITZ

A la mémoire de tous ceux qui ont connu l'horreur des camps de la mort, la France consacre son dernier dimanche d'avril. Aussi dimanche 28 avril, une cérémonie officielle conduisait de nombreux Revestois - élus municipaux, élus du conseil junior, responsables d'associations et citoyens de la commune - devant la stèle à Jean MOULIN puis au monument aux morts du cimetière.

Tandis que le Docteur VIDAL rappelait aux plus jeunes les étapes de la vie et du combat du premier président du Conseil National de la Résistance, mort après l'horrible torture "sans avoir parlé", le jeune Gaël CAMUS, de son côté, lisait le message de la Fédération Nationale des Déportés.

Alors que l'on va fêter le 50ème anniversaire de l'appel du 18 juin 1940, il est important de se souvenir de tous ceux qui ont payé de leur chair, de leur équilibre psychologique, et bien souvent de leur vie, les conséquences effroyables de l'idéologie de l'extermination.

## LES NOUVEAUX EPICIERS AU "GRAND VALLON"

C'est lundi 23 avril que Madame et Monsieur ZIMMERMANN inauguraient leur magasin situé derrière la pharmacie du "Grand Vallon" pour faire mieux connaître les services offerts à leur clientèle : en plus de l'épicerie - charcuterie et dépôt de pain qui existait déjà, des rayons mercerie, confiserie, papeterie, vente de cartes RMT... de quoi satisfaire le plus grand nombre.

Le Revest a besoin de telles initiatives courageuses pour faire vivre le village, point d'attrait sédentaire et touristique indéniable mais aussi les différents quartiers forts d'une population croissante.

## ATTENTION A L'EAU

**E**n l'absence de la pluie, la situation demeure inquiétante. Evitez les consommations qui ne sont pas indispensables, en particulier l'arrosage automatique qui use énormément d'eau. N'hésitez surtout pas à signaler à la mairie les fuites que vous pourriez découvrir et que parfois seul le hasard permet de mettre en évidence. Et puis attention au feu.

De son côté, la Mairie va faire procéder à un sondage qui, s'il s'avérait positif, serait non seulement un apport supplémentaire mais surtout représenterait une eau dispensée des frais d'achat, le pompage et la stérilisation revenant moins cher que le prix facturé par TOULON.

## TOUJOURS A PROPOS DE L'EAU (ET AUSSI DE L'ASSAINISSEMENT)

**A**vant de conclure la convention sur l'assainissement entre TOULON et le REVEST, des précisions ont été demandées afin de connaître les relations qui, dans l'avenir, vont exister soit avec TOULON seulement comme dans le passé, soit avec TOULON et la Compagnie des Eaux et de l'Ozone ou avec cette dernière seulement. La même question se pose en ce qui touche nos achats d'eau.

## SARDI EXPOSE

**N**otre ami Jean SARDI, peintre revestois à présent bien connu grâce aux prix qu'il a remportés dans des expositions varoises et aux accrochages proposés par Madame PERRIMOND de la galerie Roosevelt est parti pour deux mois (jusqu'au 2 juin) à la rencontre du public marseillais. Une exposition de ses oeuvres à la galerie JOUVENE, 3 rue Paradis, ne manquera pas en effet d'attirer beaucoup de monde, ce que nous lui souhaitons comme récompense à son travail sérieux et ... à son allure sympathique.



## UNE FOIRE AUX PLANTS TRES ARROSEE

**U**ne nuit d'enfer du 21 au 22 avril, tonnerres, éclairs, orage, la météo indiquait le lendemain qu'il était "tombé" plus d'eau du ciel qu'en un mois de printemps habituel. De quoi remplir le barrage et atténuer un peu nos consignes d'économie en eau, mais aussi un vrai cauchemar pour les organisateurs de la Foire aux Plants du 22 avril.

Cependant, les éclaircies de la Journée furent très agréables et les visiteurs, beaucoup plus nombreux que le temps ne le laissait prévoir.

Gageons que des plants de ciboulette aux très beaux bougainvillées proposés place Melffret, tout le monde aura trouvé son bonheur, tout en parcourant les rues de notre village.

## DES NOUVELLES DE PATRAHAITESTI

**D**eux lettres nous sont parvenues de notre village roumain datées des 21 et 22 mars, à la suite de notre envoi de colis. Aux dernières nouvelles, seuls 25 colis concernant 16 familles sont arrivés. Compte-tenu des conditions que nous avait indiquées la Poste, nous allons attendre un peu pour faire les réclamations qui s'imposent.

Ainsi que l'indique notre correspondante Madame Victoria Marta MAGHIAR, un jeune professeur de mathématiques, Rovin LAZEA a été élu démocratiquement Maire de PATRAHAITESTI. Son épouse est institutrice du village. Dans la perspective de la venue d'une délégation revestoise, Monsieur Mocan VOICU, représentant des habitants, nous indique : "Nous aurions besoin des outils, ce sont des faucilles, ces outils avec lesquels on fauche l'herbe, ils doivent avoir 75, 80, 85 cm. Nous aurions besoin aussi de lames à rasoir et de médicaments contre les rhumatismes".

Ces nouvelles nous confortent dans l'idée qu'il faut aller rapidement faire le point sur place afin que l'aide du Revest soit la plus efficace possible.

## SYNDICAT D'INITIATIVE : COMMUNIQUER !

Le 16 mars 1990, en présence de Monsieur le Maire du Revest et de nombreuses personnalités a eu lieu l'Assemblée Générale du Syndicat d'Initiative, où le Président sortant, René Blanc, faisait le point sur les activités. Certes, elles ont évolué à travers le temps comme le montre le dernier numéro des "Amis du Vieux Revest". En effet jusqu'en 1983, le Syndicat d'Initiative était plus orienté vers les animations et les manifestations villageoises et ce, en l'absence d'un Comité des Fêtes. Depuis nous sommes revenus à notre vocation prioritaire qui doit rester l'accueil des touristes, des estivants et des sédentaires qui ont besoin de se documenter sur notre région. Les permanences d'été et l'édition de la plaquette "Promenade dans les rues du village", font partie des événements marquants de cette orientation.

Il nous reste encore beaucoup de travail à faire. Chaque idée mérite d'être retenue, connue de tous et en raison de l'originalité de l'accueil, tout est possible. Il faut accroître l'information des accueillis et augmenter le nombre des accueillants, il faut améliorer la signalisation pédestre et l'affichage, faire une documentation plus attractive et multilingue, prendre l'avis des touristes et sensibiliser les partenaires de l'accueil, promouvoir les produits du terroir, éditer des cartes postales pour que tous ensemble, nous développons une nouvelle idée du tourisme par une autre façon de communiquer, une autre façon de faire découvrir. Pour cela il nous faut une équipe solide et disponible. Compte tenu des postes à pourvoir et des démissions, un nouveau Conseil d'Administration a été constitué et le bureau fixé lors d'une réunion le lundi 26 mars:



L'ancien et le nouveau Président autour du Maire

Président d'Honneur	Monsieur le Maire	Trésoriers	Madame Enrico
Président	Michel Bonnefoy		Claude Chesnaud
Vice-Présidents	Paule Jeandrieu	Membres	René Blanc
	René Speich		Marcel Mulheim
	Claude Demai		Annie Allègre
Secrétaires	Claudine Genieys		Madame Roché
	Madame Maillé		Claude De Luca

Tous ceux qui se sentent concernés par l'accueil des visiteurs peuvent se joindre à nos efforts. Le programme des manifestations annuelles sera publié ultérieurement, mais nous savons déjà que c'est Samedi 23 Juin que se déroulera le traditionnel "Aïoli monstre". Compte tenu de la taille des platanes, il faudra emmener son "capéou" !

### C.I.L DU BAS-REVEST

Le Dimanche 29 Avril, le Comité d'Intérêt local du Bas-Revest présidé par Mr Radisson a tenu son Assemblée Générale ordinaire annuelle, à 10 h 30. Après avoir souhaité la bienvenue à Monsieur le Maire du Revest, ainsi qu'à Mesdames Regnaud, Radisson et à Messieurs Rullier et Demai, le Président, dans son rapport moral, a demandé à Monsieur Vidal, que le C.I.L soit consulté lors des Révisions du P.O.S, ainsi que le permet l'agrément décliné par le Préfet du Var.

D'autre part, les adhérents présents ont posé de nombreuses questions aux élus concernant les travaux de voirie, l'éclairage public, le débroussaillage, la mise en place de containers à ordures, etc ...

Le Bureau actuel a été réélu à l'unanimité des personnes présentes, pour un an, et la réunion s'est terminée à 12 h 30, autour d'un apéritif offert par le C.I.L aux participants.

## Femmes plurielles

Notre Commune avait vraiment répondu à ce slogan choisi pour marquer les manifestations organisées autour de la journée de la femme (8 mars) dans le canton. En 2 initiatives, plus de 2000 ans d'histoire grâce à une présentation des "femmes à travers la monnaie" préparée par Mr A. LACROIX où l'on

pouvait admirer la coiffure d'Aréthuse (monnaie grecque frappée à Syracuse) et l'évolution des "Marianne" sur les monnaies de la République Française. Grâce aussi aux talents de conteur de Mr Jean MEIFFRET, sachant mêler les expressions provençales les plus typiques, à son discours, pour évoquer la vie des "bugadières" (ou lavandières) de la vallée de Dardennes au siècle dernier. Des déesses et des paysannes ... oui, il y a autant de variétés chez les femmes que chez les hommes !



*Les lavandières de la vallée de Dardennes*

## Louis Arride, le "révolutionnaire".

L'artiste lui-même l'avait annoncé sur les cartons et les affiches de l'exposition organisée du 20 avril au 6 mai dans les salons de la mairie du Revest : nous allons découvrir des "formes et des couleurs nouvelles", résultat d'une maturation profonde et d'une évolution irréversible.

Après la visite de l'exposition, les commentateurs qui soulignaient l'enthousiasme des nombreux visiteurs présents dès le vernissage, ne pouvaient qu'embrayer sur ce thème. Les plus concrets parlaient "matière" et écrivaient "la peinture prit du relief" résumant en cette formule le travail de sculpteur de nouvelles matières qui associe la toile de jute et les cordages à la peinture. D'autres insistaient sur cette révolution picturale lourde de toute une implication personnelle ("ceux qui aiment ce que j'ai fait me renieront peut-être, qui sait ? disait Arride) et les plus mystiques signalaient une "transfiguration Arric'e" à vrai dire très perceptible dans le titre des oeuvres accrochées.

Le Revest ne peut que se féliciter d'avoir en son sein et d'accueillir sur ses cimes des talents tels que celui d'Arride qui savent si bien, avec tout leur art, parler des restarques encagnardées" et des "roches en dentelle" du Mont Caume, ainsi que l'a évoqué dans sa présentation de l'artiste, Mr Yvan MESCHI, président des "Toulonnais de souche".

## LE SIEGE DE TOULON

C'est sous ce titre que Var-Matin a publié le 28 avril une chronique provençale de Mr Yvan GAIGNEBET félicitant le Revest, Ollioules et Solliès-Pont d'encercler Toulon pour l'obliger à indiquer son ascendance provençale.

"Tout a commencé par le nord ; d'une façon discrète mais efficace, il y a près d'un an, le Revest arbora les couleurs rouge et jaune à l'entrée de la commune, "Lou Revest leis aigo", étant le Revers de la montagne, il s'agit du Faron bien entendu.

Le Revest est fier de son identité provençale à plus d'un titre ... Sa tour n'est-elle pas le symbole des libertés communales richement acquises au Moyen-Age, à l'époque du Comté de Provence ? (...)"

Merci à Mr GAIGNEBET de faire connaître aux lecteurs varois combien notre commune a toujours été - aujourd'hui autant qu'hier - soucieuse de préserver son histoire tout en étant à la pointe de la modernité ... lorsque ses moyens le lui permettaient.

# BELLES PAGES D'HISTOIRE DES MONNAIES

Le précédent article, paru dans "l'information communale" N° 29, traitait de l'invention de la monnaie par les Lydiens, vers 700 Av. J-C. Ils furent très vite imités par toutes les cités grecques. Il y en avait environ 1400 qui se situaient du Pont-Euxin (Mer Noire) à la Gaule - Massilia et

## LES MONNAIES GRECQUES (2)

ses comptoirs - et sur toute l'étendue du bassin méditerranéen. Certaines de ces cités ou les dynasties qui y régnaient ne nous sont connues que par les monnaies qu'elles ont émises. Il s'agissait de villes-Etats, indépendantes, dont le territoire était très limité. Par exemple, il y en avait environ seize en Arcadie, sept en Argolide, régions moins étendues qu'un département français. La Sicile comptait plus de trente ateliers monétaires, et en Crète, île de 8250 Km<sup>2</sup>, soit moins que la superficie de l'Aveyron (8735 Km<sup>2</sup>), vingt huit villes frappaient monnaie. Cela donne une idée de la complexité, de la variété, et de l'abondance des sujets et des styles de la numismatique grecque. Il se dégage toutefois de cette diversité, de ces monnaies si différentes mais se situant très souvent au niveau de la perfection, une rare unité culturelle et artistique, et beaucoup de ces "chefs-d'oeuvre" atteignent le summum du concept humain de la beauté. Je citerai brièvement les trois principales périodes du monnayage hellénique :

### LA PERIODE ARCHAIQUE

(de 700 Av. J-C jusqu'aux guerres médiques soit 480 Av. J-C.) La monnaie est d'abord grossière, puis prend forme. Très vite, la qualité artistique s'annonce. Sont représentées sur les monnaies des figurations de Dieux, d'animaux, d'objets usuels.



POSITONIA.  
Poséidon marchant à droite.

### LA SECONDE PERIODE, DITE "D'EFFLORESCENCE".

(480 - 323 Av. J-C.) Les Grecs sont devenus le peuple le plus cultivé de l'espace méditerranéen. Ils se passionnent pour les choses de l'esprit, la philosophie, les arts, etc ... En numismatique, les frappes et les styles deviennent souvent magnifiques, et le degré atteint dans la perfection ne pourra plus être égalé par la suite (du moins, dépassé).



SYRACUSE.  
Tête d'Arêthuse.

### LA TROISIEME PERIODE, DITE "HELLENISTIQUE".

(de 323 avant J-C, date de la mort d'Alexandre le Grand, à la conquête romaine). Les Romains ne s'imposent que progressivement, et autorisent d'abord le monnayage autonome des cités grecques. D'autre part, des dynasties nées du partage de l'empire d'Alexandre, émettent leurs propres monnaies à l'effigie de leurs princes : Séleucides (Syrie), Lagides (Egypte). Les monnaies restent toujours grecques.



PERGAME.  
Le roi Attale

### LES MONNAIES COLONIALES ROMAINES DITES "IMPERIALES GRECQUES".

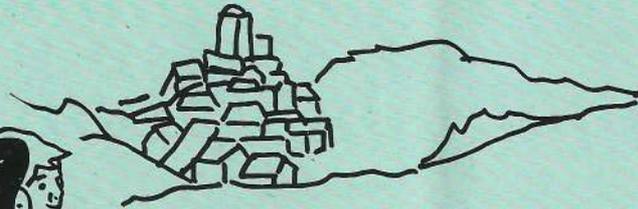
C'est seulement vers le milieu du dernier siècle avant J-C. que les Romains devenus maîtres de tout le littoral méditerranéen, donc également de la Syrie et de l'Egypte, imposent d'une façon générale leurs monnaies coloniales. Sur ces monnaies, seules les légendes restent grecques, mais le style est "hybride" et médiocre. Ces monnaies, en argent, mais surtout en billon et en bronze, semblent essentiellement faites pour servir, sans véritable souci artistique. Les effigies qui représentent en général le portrait de l'Empereur, gagnent peut-être en réalisme, mais perdent en classicisme. Nous étudierons plus tard, plus en détail, ces monnaies qui ne font pas partie de la numismatique grecque authentique.

A. LACROIX

Note : Toutes les monnaies grecques représentées sont agrandies et en argent.

Comité de rédaction  
Commission municipale d'information  
et de relations publiques

Photo couv. Patrick CLERET  
Imprimerie HEMISUD 94.90.92.22



# LE REVEST LES EAUX FETE L'ALSACE

2 - 3 - 4 JUIN 1990

7ème FOIRE D'ARTISANAT D'ART

La municipalité du Revest-les-Eaux organise les 2 - 3 et 4 juin 1990 sa 7ème Foire d'Artisanat d'Art, avec le soutien du Conseil Général du Var.

Ces trois journées seront consacrées à la découverte et à la mise en valeur de la région Alsace à travers le village avec :

- Mairie décorée à l'alsacienne,
- Présentation de vins d'Alsace, d'alcools de fruits, de bières
- Charcuterie et Choucroute d'Alsace ...
- Découverte du cristal et des verreries d'Hartzviller
- Poteries, bois peints, nappes ...
- Participation de l'écomusée de Colmar

Les artisans venus d'Alsace seront hébergés chez l'habitant et les 40 meilleurs restaurants de l'aire toulonnaise participeront à la dégustation des vins d'Alsace.

Ce sont donc des milliers de Varois qui profiteront de cette vitrine de l'Alsace au Revest-les-Eaux durant le week-end de la Pentecôte.